

## Atelier 1

Comment renforcer la visibilité du travail des artistes en région.

Le SODAVI est une démarche initiée par le Ministère de la Culture depuis 2015. Elle se met en place cette année en Région Centre-Val de Loire par l'intermédiaire de devenir.art, en lien étroit avec la Drac et le Conseil régional. Par la concertation des acteurs, elle vise le renouvellement d'une politique en faveur des arts visuels.

L'artiste, ses conditions de vie, ses moyens de création, et la qualité de ses interactions au sein d'un territoire, se trouvent être à la base de tout un écosystème.

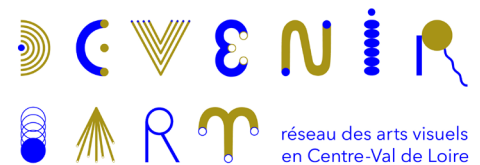
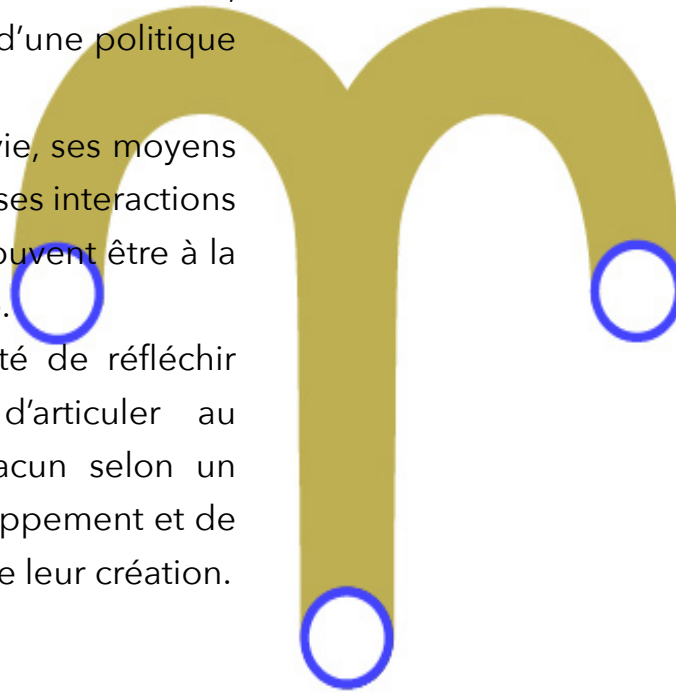
Le SODAVI est l'opportunité de réfléchir ensemble aux moyens d'articuler au mieux les activités de chacun selon un objectif commun de développement et de valorisation des artistes et de leur création.

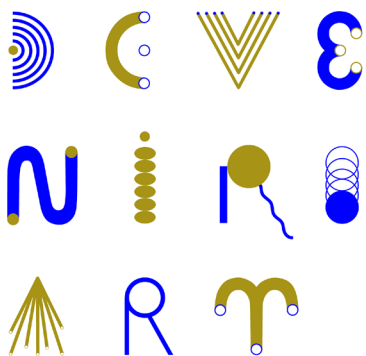
**De décembre 2018 à février 2019, devenir.art a mis en place 3 rencontres ayant permis à 177 acteurs de s'exprimer sur les thématiques régionales qui leur semblent les plus déterminantes pour les arts visuels en région Centre-Val de Loire.**

**4 thématiques principales** ont été dégagées des propos des participants et vont donner lieu à :

**des ateliers et des rencontres** croisées avec tous les acteurs qui se mobiliseront d'avril à mars 2020 sur l'ensemble du territoire régional

- 1 > Comment renforcer la visibilité du travail des artistes en région ?
- 2 > Comment favoriser les interactions des artistes avec les différents milieux socio-économiques ?
- 3 > Quels moyens favorables à la création en région ?
- 4 > Un nouvel espace de coopération entre les acteurs





## Atelier 1

# Comment renforcer la visibilité du travail des artistes en région

Cet atelier se propose de réfléchir à mieux mettre en lumière, identifier les démarches artistiques en région. Ce besoin de visibilité doit être envisagé dans ses différentes dimensions : documentation sur le travail, possibilité de diffusion de ce travail, échanges avec des professionnels, etc. Cela passe par des outils - collectifs et/ou personnels, mais aussi par l'information active auprès des structures des arts visuels et d'autres domaines, la circulation en région et en allers-retours avec d'autres territoires en France et à l'étranger.

**Réunion #1 - le 25 avril 2019**  
**de 9h30 à 18h à Amilly,**  
**Centre d'art Les Tanneries**

avec la participation de [Marceline Matheron](#), Présidente du réseau Documents d'artistes

- Un outil collaboratif en ligne :

Comment coordonner les outils et dispositifs de visibilité des artistes et des acteurs en région pour favoriser leur repérage et leur identification ?

- Des outils individuels de visibilité :

Comment soutenir les artistes dans le développement de leurs propres outils de présentation de leur démarche ?

**Réunion #2 - le 8 octobre 2019**  
**de 9h30 à 18h à Amboise,**  
**Le Garage**

avec la participation de [Marie Le Sourd](#), secrétaire générale d'On the move

- Soutenir la mobilité des acteurs :

Comment favoriser le rayonnement des artistes hors région : mobilité nationale et internationale ?

- Soutenir la valorisation des artistes en région :

Comment renforcer les opportunités de rencontres professionnelles ?

*La journée n'a pas permis d'aborder confortablement cette seconde partie de l'atelier. Abordée trop rapidement, elle n'est pas évoquée dans ce compte-rendu.*

# Participants - Réunion # 2

## mardi 8 octobre 2019

### Salle Molière et Le Garage, Amboise

**Sébastien Hoeltzener** : Artiste

**François-Xavier Chanioux** : Artiste

**Damien Sausset** : Commissaire d'exposition chargé de projet pour les Vinaigreries d'Orléans

**Aurélié Joulain** : Régisseuse indépendante

**Olivier Leroi** : Artiste

**Tiphanie Dragaut** : Directrice du Centre de Céramique Contemporaine La Borne (Henrichemont)

**Nathalie Mestre** : Vice Présidente de la Communauté de communes Terres du Haut Berry, élue au développement économique et touristique

**Fred Guzda** : Artiste et théoricien de l'art

**Jérémie Hahn** : Chargé de développement pour Métiers culture / Fracama

**Nathalie Sécardin** : Directrice de l'école municipale d'art de Châteauroux

**Ludivine Petit** : Chargé de développement du Garage à Amboise

**Valérie Collet** : Elue à la culture de la ville d'Amboise

**Marie Olivron** : Chargée de mission 500 ans Renaissance à la Région Centre Val de Loire

**Xavier Bertola** : Artiste

**François Chaillou** : Artiste

**Stéphane Dampierre** : Président de l'association des céramistes de la borne, Henrichemont

**Loïc Volat** : Indépendant

**Aline Perdereau** : Responsable pédagogique à l'école d'art de Blois

**Marie-Laure Rocher** : Artiste

**Philippe Coudert** : Chargée de la plateforme AAAR.fr

**Jaja** : Artiste

**Maïa Mauzit** : Chargée de mission arts plastiques au Conseil régional Centre-Val de Loire

**Laetitia Bourget** : Artiste, coprésidente de devenir.art

**Gunther Ludwig** : Commissaire indépendant, secrétaire de devenir.art

**Philippe Thomas** : Artiste

**Jacques Beauchamps** : Artiste

**Sandra Beauchamps** : Présidente de Photo en Touraine

**Annie Barrat** : Artiste

**François Bureau** : Directeur des affaires culturelles de la ville de Montlouis sur Loire

**Rebecca Loulou** : Artiste

**Marie Le Sourd** : Secrétaire générale d'On the move

**Elise Jouvancy** : Coordinatrice de devenir.art

# Soutenir la mobilité internationale des acteurs

On observe un manque d'information des artistes des arts visuels de la région sur les dispositifs de soutien à la mobilité internationale existant aux niveaux régional et national. Certains dispositifs existent en région, ils sont cependant peu sollicités par les acteurs des arts visuels. Cela correspond à une situation globalement similaire remarquée aux niveaux national et européen. Par ailleurs, il est à noter que lorsque les candidatures à des dispositifs de soutien individuel existent (cf [bilan du dispositif I Portunus cette année](#)), on observe qu'elles sont généralement moins retenues, et pourraient révéler une moindre aptitude à formaliser des projets pour les acteurs du secteur des arts visuels comparativement à d'autres secteurs.

## Etat des lieux des opportunités sur le territoire régional :

### > opportunités offertes par des structures :

- [La Mire](#) (association dédiée au soutien à la mobilité des artistes de la région Centre) : Soucieuse de faciliter la mobilité des artistes plasticien.ne.s, la Mire a mis en place un programme de résidences de recherche et de création à Berlin intitulé [A Roof above your Head](#) permettant aux artistes de créer dans un environnement interdisciplinaire et international. Chaque année un appel à candidature est ouvert aux artistes plasticien.ne.s installé.e.s en région Centre-Val de Loire pour un séjour de 3 mois.

- D'autres projets internationaux sont ponctuellement portés par d'autres structures, souvent moins réguliers ou fonctionnant sur invitation comme les résidences récemment développées par le CCCOD pour des artistes de la région par exemple. [Voir la résidence de Mathieu Dufois.](#)

### > opportunités offertes par les collectivités :

#### La Région

« Aider au rayonnement et à la mobilité internationale » est une des mesures de la Conférence Permanente de Consultation Culture de la Région Centre-Val de Loire.

A noter qu'il n'y a pas en Région Centre-Val de Loire de bourses de mobilité individuelle comme mises en place dans certaines autres régions (voir [l'Aide à la mobilité en Pays de la Loire par exemple](#))

#### ● Convention Région CvdL / Institut français

(Contact à la Région : Coraline Pezairé)  
La convention entre l'Institut français et la Région CvdL fait l'objet d'un appel à candidature une fois par an et permet de soutenir une dizaine de projets environ par année (depuis 2016 entre 0 et 4 concernant les arts visuels). Les projets peuvent être portés par une structure ou un artiste. L'enveloppe annuelle disponible est actuellement de 80000€ / an (40000€ Région- Direction de la Culture et du Patrimoine et Direction de la coopération internationale/ 40000 Institut français). Les aides obtenues sur des projets arts visuels se sont ces dernières années situées entre 3000€ et 10000€.

Environ 40 % des fonds disponibles sont réservés en priorité aux projets se développant sur des zones de coopération de la région.

## Zones de coopération de la Région

La région a des accords de coopération avec différentes régions du monde, territoires sur lesquels elle entend nouer des relations fortes :

Saxe-Anhalt, Allemagne  
Pardubice, République Tchèque  
Malopolska , Pologne  
Fes Meknès, Maroc  
Tamil Nadou, Inde  
Luang Prabang, Laos  
Toscane, Italie  
Mopti, Mali  
Hunan, Chine  
Gorgol, Mauritanie

Un appel permanent ZPC (zones prioritaires de coopération) permet de financer des projets structurants et durables portant de préférence sur une thématique de la coopération. Cet appel s'adresse aux structures constituées pour une aide financière maximale de 10000€ . [Voir le règlement de l'appel.](#)

Ces zones font l'objet d'axes prioritaires de coopération différents, où la culture est plus ou moins concernée. Notons des axes « culture » de collaboration active ou à développer sur les zones suivantes :

**Tamil Nadu (Inde)** contact Lisa Bonnet  
Forte entrée culture et enseignement supérieur et recherche (l'Université de Tours est très active sur cette coopération). A noter : Tous les projets soutenus via la convention Institut français depuis trois ans concernent des demandes en Inde.

**Fès-Meknes (Maroc)** contact Lisa Bonnet  
La coopération la plus active (depuis 2009) avec beaucoup de projets menés directement par la Région.

**Malopolska (Pologne)** contact Emmanuelle Davignon  
Cette région assez très active culturellement avec la présence de Cracovie, capitale culturelle de la Pologne. Plusieurs délégations ont été accueillies en région sur le thème du cinéma et de l'art contemporain avec des élus, des conservateurs, commissaires d'exposition, responsables de lieux, intéressés par des échanges croisés d'artistes.

**Pardubice (République tchèque)** : contact Emmanuelle Davignon  
Coopération dynamique avec un axe fort sur les affaires sociales, l'économie sociale et solidaire et la culture. La Ville de Pardubice va ouvrir un grand musée destiné à accueillir l'importante collection d'art moderne de la ville. Les espaces d'exposition sont très importants et prêts à accueillir des artistes pour des projets de diffusion. Un axe sur la pratique contemporaine du verre y sera également développée.

**Saxe-Anhalt (Allemagne)** : contact Emmanuelle Davignon  
La coopération est active depuis longtemps et de nombreux projets de la convention IF concerne cette zone. La région a notamment 3 écoles d'art (Bessau , Halle, Mackdeburg). A noter que l'inauguration du nouveau musée Bauhaus à Halle a redynamisé les collaborations et les échanges

Voir notamment la Biennale photo de Chennai (prochaine édition fev 2021)

Fes et Meknes ont des Instituts français accueillant des résidences dans le cadre des résidences portées par l'IF Maroc. [Cf descriptif des sites](#)

## ● Aux arts lycéens

Le dispositif de la Région *Aux arts lycéens* permet aussi de déployer des projets à l'étranger. 4 projets par an sont des projets concernant les Zones de coopération, permettant des mobilités internationales d'artistes intervenant à hauteur de 30 heures dans un lycée étranger. Le séjour se passe en une fois 20 jours ou 2 fois 10 jours. L'artiste doit répondre à l'appel Aux arts lycéens en trouvant une structure partenaire en région à qui sera versée la subvention.

Ces candidatures nécessitent d'être davantage anticipées que les candidatures AAL classiques car il s'agit de pouvoir identifier avec les services un établissement d'accueil dans le pays. [Voir règlement de l'appel](#)

## Les jumelages des villes

Les principes de jumelages entre villes offrent de la même manière souvent un contexte facilité pour le développement de projets. Les services de la ville peuvent aider au repérage de contacts, faciliter les mises en contact et la réalisation des projets.

*Exemple de jumelages en place à Orléans, Tours et Bourges :*

## ● Jumelages de la Ville d'Orléans :

La ville d'Orléans dispose de 13 jumelages existants dont 2 jumelages récents avec la Chine et la Nouvelle Orléans, témoignant d'un nouveau dynamisme souhaité dans le domaine des relations internationales.

Cinq grandes thématiques guident les collaborations dans ces villes : tourisme & gastronomie, éducation et formation, économie, culture, développement durable.

Les villes concernées sont : Dundee (Ecosse), Munster (Allemagne), Trévise (Italie), Kristiansand (Norvège), la Nouvelle Orléans et Wichita (Etats Unis), Tarragone (Espagne), Japon, Lugoj (Roumanie), Cracovie (Pologne), Benin, Yangzhou (Chine)

Consulter la liste des résidences soutenues permet d'affiner sa veille sur les résidences à l'international.

## ● Jumelages de la Ville de Tours :

La ville de Tours a développé des jumelages très liés à l'économie (cf un partenariat en train de se créer avec Suwon en Corée - siège de Samsung). Les villes concernées sont : Mülheim an der Ruhr (Allemagne), Ségovie (Espagne), Trois Rivières (Canada), Parme (Italie), Luoyang (Chine), Takamatsu (Japon), Brasov (Roumanie), Minneapolis (Etats-Unis).

## ● Jumelages Ville de Bourges:

Les villes concernées sont : lochkar-Ola (Fédération de Russie), Peterborough (Angleterre), Palencia (Espagne), Koszalin (Pologne), Forli (Italie), Aveiro (Portugal), Augsburg (Allemagne)

## Opportunités pour la mobilité internationale offertes par des dispositifs nationaux :

> Les opportunités de l'[Institut français](#)

- les Villas : La France a un réseau de lieux de résidences prestigieux destinés à l'accueil des artistes français à l'étranger tels que La Villa Kujoyama à Kyoto au Japon et la Villa Saigon au Vietnam. L'institut français contribue également au soutien de l'Académie de France - Villa Médicis à Rome et de la Casa Velasquez située dans la cité universitaire de Madrid .

- les « résidences sur mesure » et la « résidence dédiée aux collectifs artistiques » font l'objet d'un appel à projets annuel avec une alternance disciplinaire pour les résidences sur mesure : une année pour les arts visuels et l'architecture, l'année suivante pour les arts de la scène et les musiques. En 2019, les disciplines concernées étaient les arts visuels, l'architecture et le design.

- La « fabrique des résidences » : est un nouveau dispositif s'adressant à l'ensemble du réseau culturel à l'étranger, Instituts français, Alliances françaises et services culturels des ambassades de France. Il comporte un accompagnement financier et technique pour mieux organiser les résidences. Tous les pays sont concernés et l'appel à projets est annuel. La durée de l'aide varie d'un à trois ans.

**Les opportunités de mobilité au niveau européen** (présentées par Marie Le Sourd, secrétaire générale du réseau européen et international sur la mobilité des artistes et professionnels de la culture [On the Move](#))

**> financements européens accessibles aux structures pour des projets incluant de la mobilité :**

[Fund-Finder](#), le Guide sur les financements européens commissionné par IETM à On the Move offre un panorama des financements pour le secteur culturel et artistique en Europe (2019) hors programme Europe Créative (ERASMUS+, Horizon2020 etc.)

[programme européen Erasmus+](#)

Le dispositif Erasmus + propose de soutenir des actions de mobilité OU de coopération. 217 projets issus de la Région CVDL ont été financés depuis 2014 (soit 7549 personnes en mobilité dont 57 % issus de l'enseignement supérieur). Les projets doivent comporter au moins 3 partenaires issus d'au moins 3 pays. C'est un financement à 100 % qui concerne tous les pays sans exception.

5 secteurs éducatifs concernés :

- enseignement scolaire
- enseignement supérieur
- formation professionnelle
- jeunesse
- éducation des adultes (dont les salariés

de structures. Une recommandation est en cours pour que les membres d'une association puissent également être concernés)

L'agence ERASMUS+ référente pour la France est à Bordeaux.

[Programme européen Europe Creative](#)

La programmation des dispositifs pour le programme 2021-2027 est en cours.

La Commission européenne a publié l'[appel Coopération 2019 du volet Culture](#) du programme Europe Créative (deadline 26 novembre) . Cet appel à propositions a pour objectif de financer des projets collaboratifs innovants, à petite et grande échelle.

Les priorités de l'appel mentionnent notamment en premier lieu :

«Promouvoir la mobilité transnationale des artistes et des professionnels en vue de leur permettre de coopérer au niveau international et d'internationaliser leur carrière»

[Le Relais Culture Europe](#) accompagne le secteur sur ces questions

**> Soutien à la mobilité individuelle européenne**

[Guide des financements de la mobilité en Europe: Sur la plateforme On the move,](#)

des guides pour 33 pays en Europe sont disponibles. Voir les dispositifs précédés de la mention IM ou mobilité entrante.

[Fonds de mobilité i-Portunus](#) : Nouveau fonds de mobilité pilote au niveau européen (prochains appels en 2020) et visant à expérimenter un programme de mobilité destiné aux artistes et aux professionnels de la culture.

Entre avril et septembre 2019, i-Portunus a lancé trois appels à candidatures, qui visaient à soutenir 350 à 500 personnes. Ce dispositif s'adresse aux artistes et aux professionnels de la culture, actifs dans les domaines des arts de la scène et des arts visuels, résidant dans un pays de l'Europe créative.

Pour postuler, il faut un projet avec une structure ou un partenaire dans au moins un pays d'Europe. La durée totale de la mobilité doit être comprise entre 15 et 85 jours.

Ces mobilités doivent avoir un objectif spécifique et bien défini, tel que :

- développer une collaboration internationale,
- s'engager dans une résidence axée sur la production ou dans le développement professionnel,
- présenter des travaux dans un autre pays
- développer des projets avec les communautés locales du pays de destination.

[Attention ces critères seront modifiés pour les appels i Portunus de 2020](#)

## Les plateformes et liens ressources pour la mobilité internationale :

- On the Move : Voir en particulier les guides actualisés
- [Le guide des financements de la mobilité culturelle pour la France - édition 2019 avec 155 dispositifs répertoriés](#)
- [le guide des fondations privées en France, Financements Art + Culture + International avec 35 fondations / fonds listés](#). Une actualisation est faite annuellement grâce au soutien du Ministère de la Culture.
- [On the Move](#) : relais d'information sur les financements, partenariats, appels à projets, formations etc. Seules les opportunités avec les frais de voyages au moins partiellement couverts sont répertoriées. Voir aussi [le rappel des échéances en cours](#) et la lettre mensuelle d'information ([Lien direct pour la lettre d'information en français](#))
- [ResArtis](#) : réseau international de lieux de résidences d'artistes
- [TransArtists](#) : plateforme d'identification de résidences internationales
- [Rivet](#) : plateforme d'identification et d'évaluation de résidences internationales. Le site propose des retours d'expériences sur certains lieux référencés.
- [guides de financements de la mobilité en Afrique, Amérique latine et centrale etc.](#)

## Fonds de mobilité :

- [Fonds Roberto Cimetta](#) (Fonds de mobilité région euro-arabe)
- [Mobility First !](#) Fonds de mobilité Asie Europe
- [Fonds STEP](#) de la Fondation européenne de la culture (Europe / pays du voisinage Sud / Est)

NB : sur les questions administratives (visas, protection sociale, double fiscalité etc.) - surtout liées à la mobilité entrante - voir [Mobiculture](#) et les [MIP](#) - Mobility Info Points, en collaboration avec On the Move.

## Autres contacts

[Instituts Confucius en France](#). La coordination culturelle des Instituts Confucius en France est basée à Rennes.

[Réseau européen de centres culturels](#) (espaces ruraux et urbains)



# Propositions

Après un temps d'échange collectif, le travail s'est organisé en petits groupes, qui ont identifié des priorités présentées et débattues ensuite à l'ensemble des participants. Les points qui suivent font état de ces propositions.

## Information

> Développement de temps d'information pour prendre connaissance des dispositifs existants et mieux comprendre comment s'y prendre pour y répondre. Créer des sessions d'info dans l'année dans différents points du territoire. Ces temps sont nécessaires pour les artistes comme pour les étudiants d'école d'art. Ils pourraient se tenir dans les écoles. Développer des kits d'information numériques, en gardant à l'esprit que la ressource physique est importante au-delà de la ressource numérique.

> Provoquer des temps de partage entre pairs (artistes et acteurs) pour des retours d'expérience et d'évaluation des projets internationaux et des résidences à l'étranger.

## Accompagnement en ingénierie

> Favoriser le développement de missions ressources au sein de structures disposant d'une expertise pour accompagner des projets et devenir des partenaires des projets ou même des porteurs de leur mise en œuvre.

> Développer de la formation à l'ingénierie de projets via des formations (en s'appuyant sur des organismes de formation professionnelle) auxquelles les artistes pourraient prétendre via leurs droits à la formation Voir Lelaba en Nouvelle Aquitaine (formation pour enclencher un projet européen) ou des workshops pour les artistes pour les aider à donner à leur projet une dimension européenne. Les lieux de production peuvent aussi être un soutien à des modes de formation.

> Lorsque les artistes ne se sentent pas en capacité de prendre en charge ce rôle, permettre une mise en relation entre les artistes et des chargés de production qui seraient rémunérés via un pourcentage dans l'économie du projet.

> Inciter les partenaires financiers à développer leur mission de conseil, d'orientation et soutien.

On the move développe un dispositif d'accompagnement de 15h proposé sur l'international : (formation, ressources, formulation de projets...) qui pourrait être sollicité pour aider des acteurs ou le réseau (aide au repérage d'un réseau régional similaire à l'étranger pour un échange sur les pratiques...)

## Mobilité

- > Défendre la place des arts visuels dans les délégations s'organisant au niveau des jumelages.
- > Créer une sorte d'Airbnb entre artistes pour s'accueillir sur des temps courts et permettre la rencontre et la découverte de territoires étrangers. Montrer la nécessité de ces initiatives en terme de prospection aux partenaires financiers pour ne pas que les artistes soient seuls à investir dans ce genre de démarche. (Insérer ces phases de prospection dans les dispositifs existants : phase 1 pour préparer un projet, phase 2 pour développer le projet).
- > Faire venir des professionnels étrangers pour découvrir la scène artistique. Connecter cela à un événement phare qui favorise la visibilité des artistes régionaux (type biennale création régionale)

### Contact

[devenir.art](http://devenir.art)

Elise Jouvancy

[coordination@devenir.art](mailto:coordination@devenir.art)

06.24.51.21.28

40 rue du Docteur Chaumier, 37000 Tours

devenir.art reçoit le soutien de la DRAC Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire